



Le PS a TOUT gagné... Et ça change quoi ?



La gauche dirige désormais l'Assemblée nationale, le Sénat, 21 Conseils régionaux sur vingt-deux, 61 Conseils généraux sur 101 et sept des dix plus grandes villes de France (Paris, Lyon, Toulouse, Nantes, Strasbourg, Montpellier, Lille)...

Qu'est-ce que ça change ? Pas grand-chose ! Hollande et Ayrault n'ont pas prévu de défaire les grandes contre-réformes de la droite : les privatisations, les suppressions de postes, les attaques contre le droit du travail ou les universités...

Le seul changement viendra de nos luttes : Dans l'Enseignement supérieur...

Avec l'autonomie des universités, plusieurs dizaines d'entre elles sont au bord de la faillite. Elles sont forcées de fusionner entre elles pour survivre et lancer des projets. Résultat, quand deux facs se regroupent, elles suppriment des filières pour éviter les « doublons » et les étudiant-e-s sont obligés de s'inscrire ailleurs, même si c'est beaucoup plus loin, voire dans une autre région.

Avec les déréglementations, les universités n'ont pas les mêmes moyens et n'offrent pas les mêmes enseignements, les mêmes formations, les mêmes débouchés... Bref, tous les diplômés n'ont pas la même valeur. Ils ne garantissent pas les mêmes droits dans le monde du travail.

... et dans le monde du travail

CDD, intérim, temps partiels imposés, stages non rémunérés, apprentissage payé 25 % du SMIC... Les entreprises n'ont que l'embaras du choix pour exploiter

des jeunes à leur guise. Quand le salaire est déjà insuffisant ou qu'on vit dans la peur de ne pas voir son contrat renouvelé, il est bien difficile de revendiquer des droits, de refuser des tâches qu'on n'est pas censé faire...

Non seulement Hollande ne compte pas y changer quoi que ce soit, mais il va même mettre en place un nouveau contrat spécial, le « Contrat de générations ». Il s'agirait de faire embaucher un « junior » (de moins de 25 ou de moins de 30 ans) et un « senior » (de plus de 55 ans). Le second formerait le premier.

Une bonne idée ? Pas sûr : pour inciter les entreprises à embaucher, l'État leur offrirait entre 2000 et 16 000 euros par contrat ! L'argent qui sera pris sur les cotisations sociales, c'est-à-dire sur l'argent qui finance la Sécu (l'assurance maladie, les retraites). Pas étonnant, avec de telles idées, qu'on nous dise qu'il va falloir se soigner moins et travailler plus longtemps !

En, une fois que le « junior » n'en sera plus un, il n'y a aucune garantie que l'entreprise le gardera : on ne sait pas pour l'instant si ce contrat sera un CDD ou un CDI...

Ce « cadeau » fait aux jeunes, c'est en fait la première attaque de la « gauche » contre nos droits.

Si Hollande ne change rien aux politiques de l'État, nous ne changerons rien à nos habitudes : comme à chaque fois que la droite a essayé d'attaquer nos droits ou nos conditions de vie, nous devons nous battre, faire grève, manifester et l'obliger à reculer !



Marches des fiertés LGBTI : pour l'égalité des droits et le libre épanouissement de tous et toutes !



Chaque année a lieu la Marche des fiertés lesbiennes, gay, bi, trans et intersexes (LGBTI), souvent appelée Gay Pride. Elle rassemble des centaines de milliers de manifestants et manifestantes dans plusieurs villes de France.

Né de la volonté de rendre visible « la

communauté », dans la lignée des marches pour la fierté et l'égalité des Noirs aux États-Unis, ce rassemblement est aujourd'hui conçu comme un événement festif et commercial. Pourtant, les revendications sont toujours là. Cette année, le slogan de la marche sera : « 2012 : l'égalité n'attend plus ! »

Et en ce moment de crise économique, les franges de la population les plus opprimées et donc précarisées (à cause de leur sexe, de leur orientation sexuelle, de leur couleur de peau...) ont encore plus intérêt à se battre. Il ne faudra pas compter sur le gouvernement Hollande pour améliorer nos conditions de vie, bien au contraire. Les engagements pris durant sa campagne sur l'accès au mariage et à l'adoption pour les homosexuel-le-s est bien le seul point positif pour les LGBTI.

Mais l'accès à l'emploi, à la santé ou à l'éducation sont toujours mis de côté par les politiques de réductions budgétaires. Par manque de prévention, notamment dans le cadre scolaire, beaucoup de LGBTI ne sont pas informés des moyens de protection existant. Beaucoup sont ainsi plus exposés aux maladies sexuellement transmissibles. Or, en avril dernier, la future ministre de la Santé, Marisol Touraine, expliquait que, le remboursement à 100 % des médicaments « n'est pas réaliste financièrement ». Elle n'envisage ni la suppression des forfaits et franchises médicales ni la réouverture des centres de santé fermés.

C'est au contraire de nouveaux services que nous aurions besoin : des foyers d'accueil et d'hébergement d'urgence pour les jeunes qui ont besoin d'écoute ou qui se font jeter de chez eux, une allocation d'autonomie pour que les jeunes puissent faire leurs propres choix de vie (en termes d'études, de sexualité...), le développement et le financement public de la recherche pour la prévention...

Ce n'est pas le gouvernement qui va faire cesser les violences, qui va garantir le droit à disposer de son corps et de son identité. Les lois ne suffiront pas, comme elles ne suffisent déjà pas à garantir l'égalité femmes-hommes. Alors mobilisons-nous pour nous faire entendre et pour tisser des liens de solidarité entre LGBTI mais aussi entre homos et hétéros. C'est ensemble qu'on peut imposer aux dirigeants politiques et économiques nos intérêts. Tous les acquis ont été imposés par des luttes et ne pourront être conservés que par elles !



Le NPA demande :

- L'égalité des droits totale
- L'ouverture de foyers d'accueil pour les jeunes LGBTI en rupture familiale, autogérés par des associations
- Des cours sur la sexualité donnés par des associations féministes et LGBTI
- Le remboursement des opérations pour les trans, l'arrêt de leur psychiatrisation, le droit au changement d'état civil
- L'arrêt des opérations et traitements hormonaux forcés pour les personnes inter-sexes (nées sans sexe masculin ou féminin défini)